

RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA RÉUNION DE LA FAMILLE NÉGOCE

DU 6 MAI 2024

La présentation des différents points est transmise en annexe

Décision	Responsable	Suivi
Approbation de l'ordre du jour et du RD de la réunion de Famille précédente		
Décision : Approbation	P. Grimbert	Envoi du RD à la Famille du négoce
Chine – point à date		
<ul style="list-style-type: none"> • Procédure : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Demande de délai par les 3 entreprises échantillonnées : Accord jusqu'au 15 mai ✓ Demande d'audition auprès du MOFCOM par les 3 entreprises échantillonnées + Spiritseurop/FEVS/BNIC/BNIA • Aspect politique : Retour sur la Mission Spirits Europ en Chine Objectif de la mission : Mettre en œuvre un agenda positif de collaboration avec les producteurs chinois. Nombreuses rencontres <ul style="list-style-type: none"> ✓ Chambre de Commerce en Chine et délégation européenne en Chine :: Vision très négative de la situation, avec une situation économique compliquée, avec un leitmotiv clair : « Exporter autant que possible, n'importer que le strict nécessaire, substituer si possible » ; ✓ Associations de producteurs (CADA et FSPIA) : échanges positifs <ul style="list-style-type: none"> • sujets à pousser particulièrement : les réglementations, l'étiquetage, le packaging, mais également tout ce qui touche à l'environnement et la conso responsable. • CADA favorables à des échanges de coopération, à la reconnaissance d'une IG Baiju chinois. ✓ GAAC (douanes chinoises) : point de vigilance sur un projet de standard sur l'étiquetage qui prévoit de reproduire les numéros de lot. • 6 Mai : Venue du Président Chinois pour les 60 ans de l'amitié Franco-Chinoise, en attente d'éléments. 		
Décision : Pas de décision	P. Grimbert	Suivi du sujet.
Budget du BNIC : point d'étape – éléments apportés par le BNIC et calendrier		
Contexte : <ul style="list-style-type: none"> • Retour des services du BNIC pour donner suite aux demandes d'informations complémentaires de la Famille du négoce : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Proposition budgétaire sur 3 ans ▪ Une vision globale de la masse salariale ▪ Crash test 		

- Le BNIC porte à notre connaissance le nombre d'ETP, sans la masse salariale correspondante. En attente d'un retour sur une analyse de flexibilité des emplois temporaires.
 - Prise en compte des scenarii du négoce dans le projet budgétaire 24/25 : Arrivée prévue à -2.2M avec toutes les actions P1 et P2 (priorités de premier et second ordre), et à -1.6M€ en ne réalisant que les actions P1
- ⇒ Proposition du Président du BNIC soumise à la discussion du CA : Non renouvellement des 15 CDD à leur issue + non remplacement des 4 départs en retraite => Effets attendus sur 24/25 et 25/26 Plein effet à 1 an et demi.

Discussions :

- Nécessite une décision unanime, et une discipline au sein des familles et dans les commissions : aucune exception accordée.
- Point de vigilance sur les nombreux recrutements en cours :
 - Si on prend cette décision, cela s'applique immédiatement et tous les recrutements en cours doivent être arrêtés
 - Ensuite il peut y avoir un travail de fond pour identifier si tous les postes doivent être remplacés, s'ils sont nécessaires
 - Les niveaux de salaires proposés sont particulièrement élevés (beaucoup plus que dans les entreprises)
- Il est important de donner un cadre général. Il y aura de plus des effets induits de la suppression des CDD
- Tout ce qui est en cours en termes de recrutement doit être arrêté.
- Proposition de la mise en place d'un comité de rémunération
 - ⇒ possibilité de le proposer mais attention à ne pas se substituer à ce qui devrait être géré par la DG. C'est sa responsabilité.

Décision :

- **Validation de la proposition non renouvellement des 15 CDD et du non-remplacement des 4 départs en retraite.**
- **En conséquence, les recrutements en cours doivent être arrêtés.**
- **Sur le comité de recrutement / rémunération : à réfléchir et proposer ultérieurement si attente confirmée**

H. Bache Gabrielsen
/ T. Métais

Position à porter en CP

Siège : point d'étape – éléments de réponses apportées par le BNIC

Contexte : Lors du CP d'avril, la Famille du Négoce avait refusé la proposition d'achat dans l'attente d'un certain nombre d'informations complémentaires, notamment quant au coût induit par l'arrêt ou la suspension du projet, et la présentation d'un crash test budgétaire.

Accord de principe de l'acheteur du siège sur différents éléments :

- Report de la date de libération des locaux, qui pourrait aller jusque 2027 (engagement de Redman : livraison pour juin 2026)
- Clause, dans le contrat pour aller au-delà de cette date contre indemnités / loyer mensuel.
- Clause résolutoire si nous décidions ou ne pouvions plus vendre (contre indemnité spécifique).

Echanges mensuels entre les Présidents, VP et DG du BNIC et Redman. Engagement de la part de ce dernier à livrer le projet en juin 2026 sans dépassement d'enveloppe budgétaire

Discussion :

<ul style="list-style-type: none"> • Période de forte incertitude sur nos principaux marchés, le projet du siège met une certaine pression de rythme à tenir, et une charge financière importante sur la filière. • Les résultats du crash test seront révélateurs puisqu'ils se basent sur une croissance faible. Ils seront nécessaires pour prendre la décision • Au vu de la sensibilité du sujet, il est important d'attendre d'avoir tous les éléments chiffrés, afin de prendre une décision en Famille avec une visio globale. 		
Décision : Attente des éléments budgétaires précis afin de pouvoir prendre une décision sur l'achat du siège et la poursuite du projet de construction.	H. Bache Gabrielsen/T. Metais	Décision à porter en comité permanent Organisation d'une réunion de Famille lors de la réception des éléments budgétaires
Business Plan et Gestion de campagne - Suite à la réunion du GT production du 30 avril		
<p>Contexte : La Famille du négoce a présenté 2 scénarios d'évolution des marchés, qui induisaient un rendement inférieur à 9 pendant plusieurs années. Lors de la réunion du groupe de travail production, la viticulture a soulevé la question de la rentabilité économique des exploitations et demandé une compensation financière / un revenu à l'hectare garanti à la Famille du négoce.</p> <p>Discussions</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il est rappelé que la discussion sur les prix n'est pas conforme au droit de la concurrence. La famille du négoce refuse cette discussion. • Il existe une différence de positionnement entre les représentants de la viticulture et les échanges que le négoce peut avoir avec leurs viticulteurs. Nombre de viticulteurs sont plus raisonnables et comprennent la situation. • Le GT Cout de production sera important pour établir la réalité de la moyenne des coûts et permettra d'analyser la capacité des exploitations à résister à cette situation. <p>⇒ Proposition Rendement : niveau de rendement politique à 9 pour passer un message positif. Toutes les maisons ne sont pas favorables à ce stade. La majorité des administrateurs considèrent qu'il faut être vigilant à ne pas gonfler les stocks qui sont déjà très élevés. Les stocks existants pourront couvrir une reprise. En outre la filière est déjà en limite de capacité de stockage. La décision devra être prise en réunion de Famille le 31 mai, puis en CP le 3 juin, à l'aune des données IWSR qui devraient être disponibles fin mai.</p> <p>⇒ Marchés : Proposition que la Famille du négoce fasse un tour d'horizon marché à la viticulture.</p> <p>⇒ Gestion de campagne : rappel des positions prises lors de la réunion de Famille du 19 avril</p>		
Décisions : <ul style="list-style-type: none"> • Un point marché sera effectué par les Maisons en comité permanent. 	H. Bache Gabrielsen/T.Métails	Décision à porter au CP
Retours sur les commissions		
Point non abordé, repoussé à la prochaine réunion de Famille		
Comité Permanent avec les CEO du 15 mai		
Point non abordé		

Changement en GT production : Régis Dupuis, Directeur Financier de la Maison Hennessy remplace Eric Gilabert à compter de juillet 2024		
Décision : Validation des changements envisagés	P. Grimbert	Envoyer l'information au BNIC

Prochaine Réunion de la Famille du Négoce : 12 juin au BNIC